



Parti écologiste valaisan
CH-1950 Sion

Tel. 079 704 69 33
info@verts-vs.ch
www.verts-vs.ch

CONSTITUANTE VALAIS

#SOCIETE CIVILE #CONTRAT SOCIAL

Sion, le 10 février 2019

Réforme totale de la Constitution par une Constituante : 2X OUI des Verts vs

Un nouveau contrat social

La révision de la Constitution cantonale est pour les Verts une nécessité, car **elle est date de 1907 et ne correspond plus à la société actuelle**. La population a presque triplé depuis 1907, date d'adoption de la Constitution actuelle. L'activité agricole, encore dominante à l'époque, a laissé la place à l'industrie et aux services. Le canton s'est fortement urbanisé tant dans la plaine du Rhône et ses alentours que dans les stations de montagne. Les réseaux de transport comme de circulation de l'information (internet) ont changé profondément nos rapports avec le monde extérieur. Les flux migratoires se sont accrus et les structures sociétales se sont modifiées (émancipation des femmes, évolution des modèles familiaux, vieillissement de la population, etc.). Une nouvelle Constitution serait l'occasion de tenir compte de ces évolutions qui ont complètement transformé le visage du Valais. Il n'y a pas de raison qu'à l'instar de la Confédération et de l'ensemble des cantons suisses (sauf deux), le Valais ne révise pas sa Constitution.

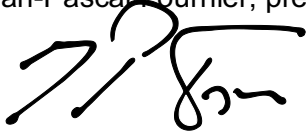
Pour associer la société civile

La révision de la Constitution peut se faire par le Grand Conseil ou une Constituante élue par les citoyennes et citoyens valaisans. **Les Verts valaisans appellent à l'élection d'une Constituante qui permet de faire participer des personnes hors du sérail politique** : les milieux associatifs, culturels, écologiques, économiques, sportifs, etc. pourront ainsi alimenter de leurs envies et de leurs visions les réflexions sur la rédaction de la nouvelle charte fondamentale. Par ailleurs, le travail de révision totale de la Constitution est un immense travail qui peut difficilement être accompli par le Parlement qui doit déjà gérer le quotidien des sessions parlementaires. Il n'est pas possible de demander à nos députés de doubler le nombre de leurs séances pour réviser notre Charte fondamentale. C'est une raison de plus pour instituer une Constituante qui se consacrera uniquement à la révision totale de notre Charte fondamentale.

Pour les Verts, cette Constituante est une opportunité extraordinaire pour **ressouder le lien entre la société civile et le Politique en général**. Il ne faut pas se résigner à ce que le plus grand parti de notre canton soit le parti des abstentionnistes. Il s'agit d'une **majorité silencieuse de 40 à 50%** de personnes ayant le droit de vote, mais n'exprimant nullement son avis par dépit, par manque d'intérêt ou même pour protester. Du fait de l'absence de règles d'incompatibilités, **tous les citoyens valaisans – sans restriction - pourront se porter candidats** lors de l'élection de la Constituante. Il s'agit d'une chance unique dans la vie d'un citoyen de pouvoir participer à la réécriture de sa Charte fondamentale, celle qui doit unir toutes les valaisannes et les valaisans.

Les Verts lancent donc un appel à la société civile pour qu'elle se mobilise en faveur d'une révision totale de la Constitutions par une Constituante. **Les Verts s'engagent pour leur part à faire de la place sur leurs listes à celles et ceux qui – sans vouloir forcément faire partie du Grand Conseil – souhaitent s'engager durant 4 ans pour réécrire la Constitution valaisanne et l'adapter aux défis du XXIème siècle.**

Jean-Pascal Fournier, président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Fournier', written in a cursive style.